

■ **Fondation Albert Saner, Le Locle**, Le Locle, maintenir aussi longtemps que possible dans une seule main la majorité des actions Aciera S.A., etc. (FOSC du 21.06.2002, p. 8). La fondation est dissoute de plein droit, son but ayant cessé d'être réalisable. Elle est radiée.
Journal no 2454 du 02.09.2002
(00631490 / CH-645.0.301.062-0)